

Journal d'informations culturelles en Charolais- Brionnais

2025, n°109

Le 5 mars 2025

Dans ce numéro :

Editorial: La résurrection de Notre-Dame de Paris (Pierre Durix)	1-4
La restauration de la chapelle de Saint- Prix, à Dyo	5-6
La restauration des églises et chapelles en Charolais- Brionnais	7-9
La 26 ^e édition du Festival « Celtique en Voûtes »	9
Le colloque du CEP « Patrimoine et Environnement dans un monde en crise »	10- 11
Actualités du CEP	12

Cotisation 2025

• **25 €** (50 €, ou 75 €, 100 € ou plus).
Vous pouvez régler par **chèque** à l'ordre du CEP ou par **virement bancaire**: **Crédit Agricole Centre Est** (agence de La Clayette)
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1780 6002 6511 6336 4300 078
BIC: AGRIFRPP878
Nous vous rappelons que la cotisation au CEP est déductible des impôts, à hauteur de 66 %; vous recevrez automatiquement le formulaire de déduction fiscale.

La résurrection de la cathédrale Notre-Dame de Paris, « un choc d'Espérance » et une histoire d'hommes ...

Un formidable élan de générosité

Le 8 décembre 2024, la cathédrale Notre-Dame de Paris a rouvert ses portes aux fidèles et aux visiteurs, après une solennelle cérémonie d'inauguration, le samedi 7 en fin d'après-midi. Cinq ans auparavant, le formidable incendie (lundi 15 avril 2019) avait laissé le public abasourdi. Le pari fou d'une reconstruction en seulement cinq ans semblait hors d'atteinte, et pourtant il a été tenu, ce qui est proprement incroyable ! Ce véritable tour de force (sauver, sécuriser et reconstruire à l'identique) a été rendu possible grâce à un élan de générosité extraordinaire et à une avalanche de dons, unique dans notre histoire.

Le soir même de l'incendie, les équipes de la Fondation du Patrimoine se sont mobilisées en urgence pour lancer une collecte. Celle-ci a permis de mobiliser des milliers de dons en quelques jours. La Fondation a ensuite signé une Convention avec l'Etat afin de garantir le respect des intentions des donateurs et sécuriser le versement des dons, avec, comme objectif, une reconstruction à l'identique de la cathédrale. 98% sont des particuliers. Les dons ont été versés dès le mois d'août 2019 pour assurer, dans un premier temps, la sécurisation de la cathédrale.

La Fondation du Patrimoine a dénombré **232 000 donateurs particuliers**, **257 collectivités territoriales** et **3749 entreprises** parmi lesquelles des banques (la Banque Populaire, la Caisse d'Epargne, la Société Générale...), des Assurances (les mutuelles AXA), des industriels (la famille Peugeot, Stellantis) et les géants de l'énergie (la Fondation Total), et aussi le PMU, la Française des jeux etc... Google, Facebook et Amazon ont puissamment relayé l'appel aux dons. L'ensemble de ces mobilisations a permis de récolter assez rapidement 225 millions d'Euros et ainsi de sauver et reconstruire Notre Dame de Paris.

Sur l'ensemble du programme, **840 millions d'Euros** ont été réunis grâce à 340 000 donateurs issus de 150 pays. 700 millions ont été, à ce jour, dépensés. Les 140 millions restant serviront à la phase 3 du chantier (2025-2027) : la consolidation des parties extérieures de la cathédrale, notamment le chevet dont les arcs-boutants sont fragilisés.



Incendie de Notre-Dame de Paris, le 19 avril 2019
(© Google images)

Le lundi 15 avril 2019, la cathédrale Notre-Dame de Paris est en flammes. L'émotion est intense pour les Parisiens ; elle s'étend rapidement à toute la France et dans le monde entier. Dès le lendemain, le Président de la République, Emmanuel Macron, fixe un objectif ambitieux : reconstruire la cathédrale en 5 ans ! La majorité des experts estiment qu'il faudra entre 15 et 20 ans pour reconstruire la cathédrale. Mais les choses vont s'accélérer d'une manière stupéfiante. Deux jours après l'incendie, le Président Macron nomme le Général Jean-Louis Gorgelin, comme son représentant spécial pour la reconstruction de Notre-Dame. Au mois de juillet, on promulgue une loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale, laquelle prévoit la création d'un Etablissement public intitulé « *Rebâtir Notre Dame de Paris* » qui verra le jour au mois de décembre suivant.

Une fois l'incendie maîtrisé, les débats vont très vite s'enflammer à propos de la restauration de Notre-Dame, sous forme d'une nouvelle querelle entre « les anciens et les modernes ». Les « anciens » défendent avec ferveur l'idée qu'il faut reconstruire la cathédrale telle qu'elle était avant l'incendie, c'est-à-dire dans sa forme restaurée par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle ; d'autres souhaitent même de rebâtir Notre-Dame selon le modèle de la cathédrale qui a vu le jour aux XII^e et XIII^e siècles. Les « modernes », quant à eux, imaginent que le temps est venu d'un geste architectural audacieux et novateur, par exemple, reconstruire la charpente en béton ou en acier et réaliser une flèche contemporaine (ou pas de flèche du tout). Cette idée, au départ, a la faveur du Président de la République.

L'incendie de la toiture de la nef et de l'échafaudage
(© Google images)



Mais elle est vécue comme une hérésie par les milieux du Patrimoine qui y voient un mépris de l'œuvre de Viollet-le-Duc et de la restauration historique, comme le constate Maryvonne de Saint-Pulgent, ancienne directrice du Patrimoine au Ministère de la Culture, dans son ouvrage « *La gloire de Notre-Dame ; la foi et le pouvoir* ».

La balance va bientôt pencher en faveur des « anciens » qui s'appuient avec force et détermination sur *La charte de Venise (1964)* « laquelle impose de respecter chaque monument pour ce qu'il est, et, si son état a été altéré, de le restaurer selon son état connu », à savoir, pour Notre-Dame de Paris, dans sa forme du XIX^e siècle.

En 2020, cette vision va l'emporter, quand le projet de reconstruction à l'identique est voté à l'unanimité par la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine (CNA). Plus subtilement, il s'agit en fait d'un compromis entre notre perception de l'architecture aujourd'hui, la restauration de Viollet-le-Duc au XIX^e siècle et ce que l'on connaît du monument édifié à l'époque gothique. (Cf. Mathieu Lours : « *Notre Dame des siècles, une passion française* », éd. Cerf, 2023).



Le chœur de Notre-Dame après la chute de la flèche qui a percé les voûtes (© Google images)

La Résurrection de notre Dame de Paris « Une histoire d'hommes »

Les scientifiques au chevet de la cathédrale

Dès le lendemain de l'incendie qui a ravagé la cathédrale, le 15 avril 2019, le Ministère de la Culture et le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) se sont associés pour mettre en place un vaste chantier de restauration et de recherche scientifique.

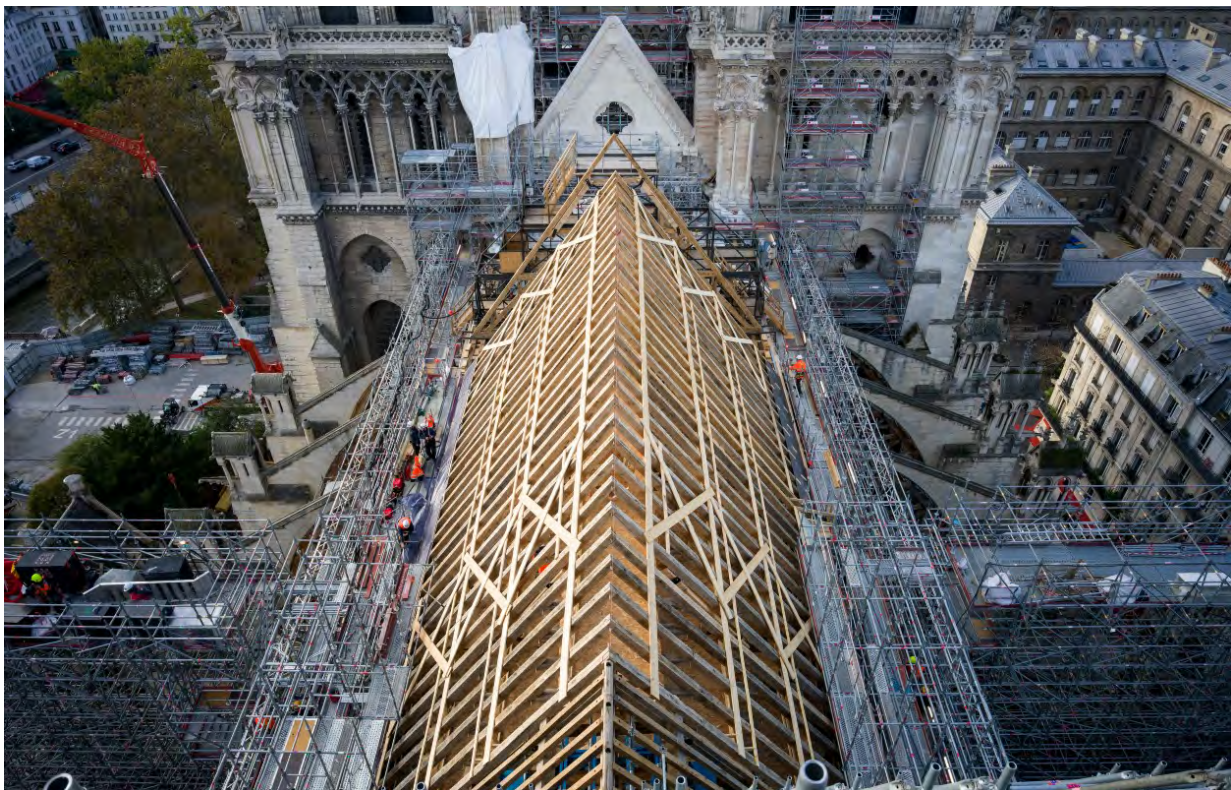
Ce programme scientifique a impliqué une cinquantaine d'équipes de recherches et de laboratoires répartis dans toute la France et regroupé au total 175 chercheurs. Il apporte des informations utiles au chantier de restauration et renouvelle les connaissances sur l'édifice, son histoire et son environnement et, plus largement, sur les cathédrales et sur le patrimoine. La recherche est organisée en 8 groupes thématiques. Ils rassemblent des scientifiques de nombreuses disciplines : archéologues et historiens et historiens de l'art, anthropologues, physiciens et chimistes, ingénieurs et informaticiens qui mettent leur science au service de Notre-Dame et du Patrimoine.

Remerciement projeté sur la façade de Notre-Dame, le 7 décembre 2024, à l'attention de toutes les personnes qui ont contribué à sa restauration (© Google images)

Les 8 groupes de travail concernent :

Le bois et la charpente, l'acoustique, le métal, le verre, la pierre et le mortier, les structures et le numérique.

Avant toute intervention sur un monument historique, une importante étape documentaire s'impose. L'objectif est d'établir un diagnostic et un projet précis pour que la conservation et la restauration s'effectuent dans les règles de l'art et le respect de l'œuvre originelle ».



La reconstruction de la charpente en bois, à l'identique (© Google images)

« Une histoire d'hommes : ceux qui ont rebâti la cathédrale »

Après avoir salué les **donateurs** et leur formidable élan de générosité, les **chercheurs** qui ont ouvert un vaste chantier de recherche scientifique, il faut maintenant applaudir les **architectes, techniciens et ouvriers qui ont rebâti Notre-Dame de Paris**.

« Un chantier hors normes »

Dans les heures qui ont suivi l'incendie, les équipes de secours ont rapidement mis en place des mesures pour stabiliser la structure et éviter un effondrement général. Les équipes de pompiers ont accompli, dans l'urgence, un véritable tour de force ; ils ont également réussi à sauver la grande majorité des trésors artistiques et religieux, dont la célèbre couronne d'épines et l'orgue principal.

Le diagnostic et les préparatifs : Les mois qui ont suivi l'incendie ont été consacrés à un diagnostic précis de l'état de la cathédrale. Des ingénieurs, architecte et historiens de l'art ont scruté chaque pierre et chaque poutre pour déterminer les interventions nécessaires. Un chantier de grande envergure a été préparé, incluant la consolidation des voûtes, la restauration des arcs-boutants et la reconstruction de la flèche qui s'était effondrée durant l'incendie .

La restauration de la charpente et de la flèche : L'une des étapes les plus emblématique du chantier a été la reconstruction de la charpente en bois surnommée « la Forêt », en raison de la grande quantité de chênes centenaires utilisés lors de sa construction originale.

Des artisans et des charpentiers du patrimoine ont été mobilisés pour recréer cette structure dans le respect des techniques traditionnelles. La flèche, édifiée par Viollet-le-Duc au 19^{ème} siècle, a été reconstruite à l'identique ; elle constitue un symbole fort de la renaissance de la cathédrale.

Pour réussir ce chantier hors normes, il a fallu dresser un échafaudage de 100 m de hauteur, et déployer le ballet aérien des cordistes. Pour refaire la charpente, il a fallu pas moins de 2000 chênes qui sont venus de tous les coins de France, à quoi, il faut ajouter la restauration du grand orgue de Notre-Dame, dont les 8000 tuyaux ont été démontés, nettoyés et réaccordés, et plus d'une centaine de vitraux déposés, restaurés et réinstallés ; des savoir-faire retrouvés et transmis ; des trouvailles archéologiques de grande valeur.

Un immense bravo aux 2000 compagnons qui ont œuvré à la restauration, tous les artisans et professionnels mobilisés sur ce chantier « du siècle », et pour finir, un grand coup de chapeau à **Philippe Villeneuve**, architecte en chef des monuments historiques, qui a été un chef d'orchestre remarquable à la tête de cet immense chantier de reconstruction.

La « Résurrection » de Notre-Dame est un événement extraordinaire qui nous rappelle à la sagesse : lorsque les hommes acceptent de mettre de côté leurs sempiternelles et vaines querelles, et mettent en œuvre le meilleur d'eux-mêmes, alors, l'Espérance renaît !

(Source de l'article : Ministère de la Culture)

« Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas que c'est difficile ». (Sénèque)



La cathédrale Notre-Dame de Paris entièrement restaurée (© Google images)

La restauration de la chapelle de Saint Prix, une belle aventure collective

La chapelle de Saint-Prix

La chapelle, édifée à partir du XI^e siècle, témoigne des prémices de la floraison des églises romanes dans le pays Charolais-Brionnais ; elle est contemporaine du chevet de la grande priorale d'Anzy le Duc et, à ce titre, elle appartient au circuit touristique « les Chemins du Roman en Charolais-Brionnais », conçu par le Centre d'Etudes des Patrimoines (CEP).

C'est un petit édifice à nef unique ouvrant par un arc en plein cintre sur un chœur à chevet plat voûté de longues arêtes. Le plan au sol de forme trapézoïdale, la nature des maçonneries, les claveaux étroits et réguliers de l'arc indiquent que la nef serait romane, tandis que le chœur et les fenêtres fortement ébrasées correspondraient à des réaménagements postérieurs.



La chapelle pendant les travaux (© A.S.C.M.S.P.)



L'intérieur de la chapelle restauré (© A.S.C.M.S.P.)

Association de Sauvegarde des Chapelles de

Mans et de Saint Prix



A.S.C.M.S.P.



La chapelle de Saint-Prix (© A.S.C.M.S.P.)

La naissance du projet de restauration

Depuis de nombreuses années, des désordres importants (fissures sur les murs intérieurs et extérieurs, écaillage des enduits intérieurs) attiraient l'attention et appelaient une restauration.

Le 9 février 2018, Isabelle Lenglain, maire de Dyo, a convoqué une réunion en mairie sur le thème « notre richesse, c'est notre patrimoine ». Elle a plaidé pour déléguer la mise en œuvre de la restauration à une structure associative, faisant référence à la restauration de la chapelle de Mans menée sous la responsabilité de l'Association de Sauvegarde de la Chapelle de Mans (ASCM). L'issue de la réunion fut des plus heureuses puisque, sur proposition du Père Jean-Noël Guillot, curé de la paroisse, il fut décidé d'élargir l'objet social de l'association à la chapelle de Saint Prix. Quelques discussions et réunions plus tard, cette nouvelle association a vu le jour officiellement le 30 juillet 2018. L'aventure pouvait commencer.

Parmi les membres fondateurs de l'association figurent de droit le maire de la commune et le curé de la Paroisse Sainte Marie sous Dun, ainsi qu'une cinquantaine d'habitants de la commune, anciens et nouveaux adhérents, à égalité et motivés par ce projet de restauration.

La mise en œuvre du projet de restauration

La consultation préalable d'un architecte du patrimoine a préconisé de vérifier la stabilité de l'édifice avant d'engager la restauration. Il a donc fallu poser une dizaine de témoins sur les fissures intérieures et extérieures. En septembre 2020, rien n'ayant bougé, il devenait possible d'entrer dans le vif du sujet en lançant des appels d'offres auprès des artisans du patrimoine.

Deux conditions ont permis la réussite du projet. La première fut la coopération étroite entre la municipalité, l'Association de sauvegarde et la Fondation du Patrimoine, unies dans une convention tripartite. Elle a permis non seulement de bénéficier de conseils avisés de l'architecte des Bâtiments de France, mais aussi d'optimiser la recherche de financements, par la mise en œuvre d'une souscription publique pilotée par la Fondation du Patrimoine. Le mécénat populaire a été facilité grâce à la défiscalisation partielle des dons.

La deuxième condition fut l'appel à l'épargne populaire pour financer les travaux. L'Association de sauvegarde a considéré que la responsabilité de la restauration du patrimoine incombait d'abord à la population locale qui en est l'héritière directe. Elle a donc promu l'appel aux dons et la recherche de mécénat privé, garant d'une véritable implication des habitants de la commune (et des amis sollicités) dans l'œuvre de réhabilitation.



La chapelle de Saint-Prix, à Dyo, restaurée
(© Patrick Gelet)

Les travaux de restauration

Deux campagnes de travaux ont été réalisées à ce jour.

La première s'est attaquée à la restauration des enduits intérieurs et extérieurs. La souscription publique a été ouverte le 1^{er} décembre 2021 et clôturée le 13 décembre 2022. Les travaux ont démarré le 24 mai 2022 et se sont achevés le 28 octobre 2022. Le coût total des travaux s'est élevé à 50.946 euros HT, financé à hauteur de 22,7% par le Département, de 20% par la Région et de 57,3% par le mécénat populaire.

La seconde s'est attaquée à la restauration de la toiture. La souscription publique a été ouverte le 22 août 2023 et clôturée le 25 juin 2024. Les travaux ont commencé le 29 mars 2024 et se sont achevés le 12 avril 2024. Le coût total des travaux s'est élevé à 18.293 euros HT, financé à hauteur de 13,1% par la Fondation du Patrimoine, de 20% par la Région, et de 66,9% par le mécénat populaire.

L'inauguration a eu lieu à l'issue de la messe patronale, le samedi 17 août 2024 par un soleil radieux, en présence des habitants du village, des amoureux de la chapelle et des officiels ayant apporté leur soutien constant à ce magnifique projet (maire, curé, délégué de la Fondation, CEP).

Et maintenant ?

Deux projets sont en cours de réalisation :

Le premier porte sur la restauration de deux statues du 18^{ème} siècle inscrites au titre des monuments historiques le 24 avril 1980 : l'une représentant Saint Prix, l'autre représentant la Vierge à l'Enfant

Le second porte sur la réalisation d'une croix en verre trempé peinte par le grand artiste sud-coréen Kim En Joong (l'auteur, notamment des vitraux de l'église Saint Pierre et Saint Paul de Montceaux l'Etoile)

**Il y a mille ans naissait cette chapelle...
gageons que dans mille ans elle sera toujours là
et saura inspirer aux hommes et aux femmes du
moment le désir de la faire durer pour la
transmettre aux générations futures.**

Texte fourni par l'association de sauvegarde des chapelles de Mans et de Saint-Prix.

La restauration des églises et chapelles en Brionnais et en Charolais : un chantier qui ne s'arrête jamais (suite)

Dans un précédent numéro du Journal d'informations culturelles du CEP (n°104 / avril 2023), il a été question des différents chantiers de restauration du patrimoine religieux (églises et chapelles), en Brionnais et Charolais.

Depuis cette date et malgré la crise claironnée de tous côtés, les chantiers de restauration du patrimoine religieux vont bon train en Charolais-Brionnais qui reste plus que jamais le territoire de référence du CEP et des « *Chemins du Roman* » en Bourgogne du sud. Et cela grâce à la vitalité des associations culturelles du territoire dont le nombre ne cesse d'augmenter, l'engagement des élus locaux, et le soutien constant de la Fondation du Patrimoine. D'abord en Brionnais.

La restauration de l'église de Varenne-l'Arconce : un chantier hors normes au cœur du Brionnais !

Commencé au mois de juin 2023, sous l'autorité de Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques et de Laure de Raëve, architecte du patrimoine, ce chantier de restauration de l'église romane de Varenne-l'Arconce sera achevé au mois de mai prochain (2025) après deux années de travaux ininterrompus. C'est un véritable exploit comparable à Notre-Dame de Paris (toutes proportions gardées !) Rappelons que **l'église de Varenne-l'Arconce, édifiée au 12^{ème} siècle, est une des églises majeures sur le circuit des églises romanes du Brionnais** ; siège d'un prieuré clunisien fondé en 1054 et rattaché au monastère des religieuses de Marcigny. Varenne-l'Arconce est aussi **l'un des nombreux sites candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO**, par l'intermédiaire de la Fédération Européenne des sites clunisiens.

La restauration de l'église de Varenne-l'Arconce est exceptionnelle à plus d'un titre, mais surtout parce que le montant total des travaux est estimé à 1,2 millions d'Euros. C'est une somme énorme pour une petite commune de 120 habitants. Le rapport entre le nombre d'habitants et la somme en Euros est de 1 pour 10000 !



L'échafaudage à l'intérieur de l'église de Varenne-l'Arconce (© CEP)



Frédéric Didier, architecte en chef, et sa collègue Laure de Raëve (© C. Gahagnon, correspondante JSL)



Les travaux de restauration dans l'église (© C. Gahagnon, correspondante JSL)

Il faut saluer l'engagement de Patricia Mommessin, maire de Varenne-l'Arconce et son équipe municipale, et aussi le rôle décisif de l'association locale ASEVA (Association pour la Sauvegarde de l'église de Varenne-l'Arconce), présidée par Yvan Barge qui a succédé à Mihran Amtablian et collecté plus de 100 000 € avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

La cérémonie de réouverture et l'inauguration des travaux est prévue à la mi-juin, en présence de Frédéric Didier, architecte en Chef des Monuments historiques, des représentants de l'Etat et du ministère de la Culture et de très nombreux élus du territoire.

L'église de Vareilles

C'est le deuxième plus gros chantier de restauration des églises romanes du Brionnais. Classée Monument historique dans sa partie romane (12^{ème} siècle), elle possède l'un des plus beaux clochers romans du Brionnais. L'association locale « *Les amis de l'église de Vareilles* », forte d'une centaine d'adhérents, s'efforce de récolter des dons pour restaurer l'église, notamment les parties romanes (chœur, abside et clocher).

La première tranche de travaux a démarré au mois de septembre 2024 : elle concerne l'extérieur de l'église, avec un soin tout particulier apporté au clocher qui a retrouvé son éclat d'origine. A l'extérieur, on a prévu un démoussage des joints qui sont en ciment et devront être refaits à la chaux afin d'assurer une meilleure respiration des murs. Le coût de cette première tranche de travaux s'élève à **186 000 € HT**, qui sont subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire et la Fondation du Patrimoine. La deuxième tranche de travaux concernera l'intérieur de l'église pour un coût de **130 000 €**. Le total se monte à **316 000 €**. L'association des « Amis de l'église de Vareilles » apporte un soutien vital à la réussite de cette restauration.

L'église de Châteauneuf

Une nouvelle association « *Les amis de l'église de Châteauneuf* » a vu le jour le 25 novembre 2023. Elle s'est donnée pour mission de soutenir la municipalité pour la restauration de l'église du village, édifiée au 12^{ème} siècle, qui est aussi l'une des églises majeures sur le circuit des églises romanes du Brionnais. Dans un premier temps, une étude diagnostic (estimée à 13 800 €) est obligatoire avant de lancer la restauration qui devra s'attaquer au problème des fissures à l'intérieur de l'église. Afin de collecter des fonds, cette jeune association, présidée par M. Bruno Mégard, développe un programme de manifestations culturelles (spectacles et concerts de musiques anciennes).

L'église de Bois-Sainte-Marie

A la fin de l'année 2023, l'association pour la restauration de l'église de Bois-Sainte-Marie, réunie en Assemblée Générale, a annoncé le projet de restauration de l'église romane de Bois-Sainte-Marie (12^{ème} siècle), autre chef-d'œuvre de l'art roman en Brionnais. Le 14 décembre suivant, une réunion à la mairie, avec Laure de Raëve, architecte du Patrimoine, et Régis Wenzel, (de la Direction Régionale des Affaires Culturelles) affine le projet. Il s'agira d'une réfection globale des couvertures de l'église et de créer une rampe d'accès pour les personnes handicapées. L'ensemble de la restauration, à cette date, n'est pas encore chiffré.



L'église de Vareilles avant la dernière restauration (© CEP)



Le chevet et le clocher de l'église de Châteauneuf (© CEP)



L'église de Bois-Sainte-Marie (© CEP)

L'église de Saint-Laurent-en-Brionnais

L'association « *Eglise et Patrimoine* » réunie en Assemblée Générale, le 20 janvier dernier, a décidé de poursuivre son effort pour la restauration de l'église, dont la partie romane (chœur, abside et clocher) date du 12^{ème} siècle. Cette association a participé à 50% de l'assainissement de la face nord de l'église (4500 €), en attendant de poursuivre le travail à l'intérieur.

L'église de Sainte-Foy

L'église de Sainte-Foy n'est pas romane car édifiée en style néo-gothique, au 19^{ème} siècle, mais elle a besoin d'urgentes réparations. Une association vient de se créer (**encore une !**), intitulée « *Association de sauvegarde de l'église et du patrimoine de Sainte-Foy* » afin de financer les travaux de réparation de l'église qui sont estimés entre 250 000 € et 300 000 €. Le maire se donne deux ans pour effectuer les travaux.

Et dans le Charolais,

... de nombreux chantiers de restauration sont en cours ou projetés en 2025, à **Perrecy-les-Forges** (église romane majeure, en Charolais, pour un montant de 1.66 millions d'Euros) ; à l'église **Génélard**, dont le chevet est roman, pour un budget de 140 000 € ; à l'église de **Blanzy** (murs extérieurs, toiture et drainage, un chantier estimé à 100 000 €) ; à l'église de **Mont** (enduits et contreforts extérieurs, grâce à un leg).

Ou encore, à l'église de **Montmort** (rénovation des bancs, du vitrail et des statues) ; à l'église de **Collonge-en-Charolais** où il faudra s'attaquer au désordre de la structure et à une humidité tenace pour un montant 217 000 € ; et enfin à la **chapelle Saint-Quentin**, sur la commune de Le Rousset-Marizy.

En conclusion

Sur le territoire du Charolais-Brionnais, et durant la période 2024-2025, on dénombre 13 chantiers de restauration des églises et chapelles (romanes ou du 19^{ème} siècle) annoncés dans la presse locale...sans doute plus, en réalité. Pour les trois plus gros chantiers de restauration en Brionnais (Varenne-l'Arconce, Vareilles et Sainte-Foy), l'investissement approche **les deux millions d'Euros !** Voilà de très bonnes nouvelles!

La 26^{ème} édition du festival « Celtique en voûtes » (octobre 2024)

La musique irlandaise était de retour dans les églises romanes en Bourgogne du sud ! Après l'annulation de l'édition 2020 pour cause de pandémie, et pour la **vingt-sixième année**, le CEP a organisé le festival « **Celtique en voûtes** », avec les musiciens du « **Black Velvet Band** » de Würzburg, en Franconie, et une nouvelle série de 3 concerts de musique irlandaise :

- Le vendredi 4 octobre 2024, à 20h30 : église romane de Saint-Romain-sous-Gourdon, en Charolais, à la demande de la commune.
- Le samedi 5 octobre 2024, à 20h30 : église du cloître de Saint-Nizier-sous-Charlieu, en collaboration avec le Conseil départemental de la Loire, propriétaire du bâtiment.
- Le dimanche 6 octobre 2024, à 16h00 : église romane d'Iguerande, candidate, comme 7 autres édifices clunisiens en Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Comme tous les ans, depuis 1998, les musiciens ont enchanté le public. Certains spectateurs viennent tous les ans, à un ou deux concerts. Le Black Velvet Band a trouvé son public. Le festival « Celtique en Voûtes » est devenu l'un des plus anciens festivals en Bourgogne du sud. Il est unique en son genre. Il permet de découvrir ou redécouvrir les églises et chapelles romanes du département de Saône-et-Loire.

L'année prochaine, à l'automne 2025 (3-4 -5 octobre), les musiciens du Black Velvet Band seront de retour pour la 27^{ème} édition du Festival. **Retenez ces dates dans vos calendriers!**



Le Black Velvet à l'église de Saint-Romain-sous-Gourdon (© CEP)



Le concert aux cordeliers, à Saint-Nizier-sous-Charlieu (© CEP)

Le colloque des 35 ans du CEP : « Patrimoine et Environnement dans un monde en crise » / 22-23 novembre 2024

Fondé en 1989, le CEP fête, en 2024, le 35^{ème} anniversaire d'une aventure associative exceptionnelle au service du patrimoine. A cette occasion, et dans le cadre des 11^{èmes} journées d'études du CEP, un colloque pluridisciplinaire s'est tenu les 22 et 23 novembre derniers (à la salle Bel-Air, à Saint-Christophe-en-Brionnais), intitulé : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise* ».

Dans un contexte socio-économique de plus en plus instable, l'équipe du CEP avait choisi de faire une pause et de réfléchir collectivement sur l'héritage du passé et les enjeux des années à venir où **Patrimoine et Environnement sont liés**.

Une crise globale : Depuis plusieurs décennies, les scientifiques de tous pays tirent le signal d'alarme, et affirment que nous sommes entrés dans une crise sans précédent, dans l'histoire de l'humanité. Avec 8 milliards d'habitants sur la planète, l'humanité exerce une pression énorme et insupportable sur l'ensemble de l'écosystème « Terre » laquelle menace, à terme, l'ensemble du vivant. Tous les indicateurs socio-économiques, politiques et climatiques clignotent « dans le rouge » ; d'un bout à l'autre de la planète. Alors que pouvons-nous faire pour éviter la catastrophe annoncée...d'autant plus que nous n'avons pas de planète de rechange, contrairement aux élucubrations d'un brillant milliardaire américain...Il s'agit, avant toutes choses, de repenser l'ensemble de nos actions et de restaurer le principe de réalité.

Préserver le patrimoine, à quoi ça sert ? En théorie, la préservation du patrimoine, n'a pas besoin de se justifier et cela pour 3 raisons :

Respecter l'héritage des générations passées. Du patrimoine nous héritons et nous avons le devoir impérieux de le préserver, de l'enrichir et de le transmettre aux générations suivantes. Que penserait-on si notre génération laissait ce fabuleux héritage à l'abandon ?

Les associations du patrimoine sont un **lieu de sociabilité** exceptionnel, où se rassemblent des milliers de gens animés par un même enthousiasme pour la préservation du patrimoine...C'est une énorme bouffée d'oxygène pour notre société où tant d'autres liens se dissolvent, laissant place, trop souvent, au désarroi et à la violence.

L'entretien du patrimoine a un **impact économique très positif**. La Fondation du patrimoine rappelle que la préservation des monuments est une activité économique à part entière, et un investissement d'avenir. Chaque Euro investi sur un chantier génère jusqu'à 21 € de retombés économiques. La rénovation du patrimoine emploie la main d'œuvre locale ; elle alimente une filière de professionnels et préserve des savoir-faire de haute valeur qui sont reconnus dans le monde entier.



Le public lors du colloque de novembre 2024, à la salle Bel Air de Saint-Christophe-en-Brionnais (© CEP)

Le colloque a été présidé par Jean-Pierre Raffin, professeur d'écologie (retraité) à l'Université Paris VII, président d'honneur de France Nature Environnement et ancien membre du Parlement européen, avec une bonne douzaine de conférenciers tous spécialisés dans les domaines du Patrimoine et de l'Environnement :

- **Jean-Pierre Raffin**, conférence inaugurale : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise : la part du vivant* ».
- **Michel Maya**, maire de Tramayes (71), « *Tramayes, une Petite Ville de demain à énergie positive ?* ».

Retrouvez le programme du colloque 2024 sur notre site internet :
<https://www.charolais-brionnais.net/journees-d-etudes-2024>



Pierre Durix et Jean-Pierre Raffin (© CEP)

Jean-Pierre Raffin: *Dans quelle société voulons-nous, pouvons-nous vivre ? C'est la question de fonds à laquelle il nous faut collectivement répondre.*

« La transition écologique repose, sur deux piliers principaux : la lutte contre les causes du dérèglement climatique (transition énergétique) et la lutte contre les causes de l'érosion de la diversité biologique, indissociables l'une de l'autre. Or force est de constater que le second pilier est en déshérence. Nombreux étaient les chefs d'Etat occidentaux à la COP 19 sur le climat de Bakou (cela sent bon le pétrole...). Il n'y en avait qu'un à la COP 16 (Arménie), sur la diversité biologique de Cali...

Pourquoi ce laissé-de-côté volontaire Pourquoi cette procrastination ?

C'est peut-être le fait que le monde vivant avec sa part d'incertain, d'imprévu qui font sa richesse rend mal à l'aise une société imprégnée d'une technocratie aveugle à certaines réalités.

- **Vincent Guichard**, Directeur général, Bibracte, « *Construire une communauté patrimoniale active au service du territoire. Réflexions à partir d'une étude cas : le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets* ».
- **Philippe Madeline**, professeur de géographie, Université de Caen Normandie : « *Les constructions agricoles dans les campagnes françaises, entre patrimoine et environnement* ».
- **Dominique Fayard**, directrice du PETR (Pays Charolais-Brionnais) « *La candidature du bocage de l'élevage bovin, Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial : enjeux et difficultés de la gestion d'un paysage culturel évolutif vivant* ».
- **Jean-Luc Delpuech**, ancien directeur de l'ENSAM, président de la Communauté de communes du Clunisois : « *Vivre ensemble en Clunisois... dans le monde d'après* ».
- **Jean Bergamaschi**, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Charolais-Brionnais : « *Préserver et transmettre le patrimoine naturel, un engagement fort au service des paysages et de la biodiversité* ».
- **Gérard Drexler**, délégué régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération « Patrimoine-Environnement » : « *Le patrimoine et le changement climatique* ».
- **Nathalie Beau-Raynard, Charlotte Rebet**, (association Charolais-Brionnais en transition) : « *Une association locale mobilisée pour la transition écologique et la résilience collective* ».
- **Jean-François Grange-Chavanis**, architecte en chef des Monuments historiques (honoraire) : « *Concilier sauvegarde du patrimoine et protection de l'environnement. Souvenirs et réflexions d'un architecte en chef des monuments historiques honoraire* ».
- **Marc Dufumier**, professeur honoraire à Agro-Paris Tech : « *Les agroécosystèmes : un patrimoine à maintenir en vie* ».
- **Pierre-Yves Gomez**, Professeur émérite, Fondateur de l'Institut français de Gouvernement des entreprises, (emlyon business school) : « *Hériter pour quoi faire ? Ce que la conservation du patrimoine dit à l'économie contemporaine* ».



Un public attentif (© CEP)



De gauche à droite : François Thibaut, vice-président du CESER, Hannelore Pepke, vice-présidente du CEP, et Pierre Durix, directeur des études (© CEP)

ACTUALITÉS DU CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES DES PATRIMOINES CULTURELS EN CHAROLAIS-BRIONNAIS

*Le CEP, une association culturelle au service
d'un Territoire et de ses habitants*



CEP / Le Montsac
12 chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél. 03 85 25 90 29
Mail : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Web : charolais-brionnais.net



- **Samedi 3 mai 2025, à 9h30** : 37^e Assemblée Générale du CEP, qui fêtera son 36^{ème} anniversaire. Elle se tiendra dans les locaux du Montsac, à partir de 9h30, et sera suivie d'un vin d'honneur à 12h00.
- **Du 14 juin au 21 septembre**: 3^{ème} édition de la biennale d'art contemporain « Romanesque ». Une douzaine d'artistes exposent dans les églises romanes du Charolais-Brionnais, en collaboration avec l'association belge « Lieux-Communs ».
- **Du 28 juin au 17 août 2025, 34^e campagne internationale de relevés architecturaux** :
 - ⇒ **28 juin-6 juillet** : 18^e stage des étudiants slovénes. Objectifs: église de Tancon, en Brionnais et de Saint-Albain en Mâconnais.
 - ⇒ **12 au 27 juillet** : 15^e stage des étudiants hongrois. Eglises de Loché et de Vinzelles, en Mâconnais.
 - ⇒ **2-17 août** : 3^{ème} stage chinois. **A confirmer** : 3^e campagne de relevés à l'abbaye de Charlieu.

- **3-4-5 octobre 2025** : 27^{ème} Festival « Celtique en Voûtes », avec les musiciens du Black Velvet Band. (églises de Saint-Christophe-la-Montagne (69), Châteauneuf et Varenne-l'Arconce).
- **21-22 novembre 2025** : Les 12^e Journées d'études de Saint-Christophe-en-Brionnais. Après la réussite du colloque de 2024, sur le thème « Patrimoine et Environnement dans un monde en crise », le CEP organisera un nouveau colloque qui sera une prolongation du colloque de novembre 2024, avec une douzaine de communications.



Affiche du colloque de 2024
(© CEP)



A l'automne 2025, le CEP a le projet d'organiser une journée de voyage, en bus (pour une cinquantaine de personnes), pour aller découvrir la cathédrale Notre-Dame de Paris restaurée. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'évolution de ce beau projet.

La nef de Notre-Dame de Paris
restaurée, décembre 2024 (© RCF)



Flashez et découvrez !

Directeur de la publication : François Velut, Président.
Rédacteur en chef : Yvonne Bosché, Directrice.
Mise en page / conception graphique: Yvonne Bosché.
Textes : Pierre Durix, Yvonne Bosché.
Crédit Photos et affiches : CEP, association de sauvegarde des chapelles de Mans et de Saint-Prix, RCF, Google images, C. Gahagnon (JSL).
IPNS / Dépôt légal : ISSN : 2263-4126.